



2024-2025

# GUIDE DE L'ARBITRAGE

Ligue Nouvelle-Aquitaine



A L'USAGE DES

**OFFICIELS DE MATCH**



Document réalisé par la Commission Régionale de l'Arbitrage

# MOT DES DALs

**ROGER DUHAU ET DANIEL GILLET**



A l'aube de la nouvelle saison, il nous semble important de porter ses efforts avec énergie et enthousiasme pour réaliser des prestations abouties.

Mais cela passe aussi par accorder de la bienveillance, du crédit et de l'engagement au partage des expériences arbitrales.

La cohésion des officiels de match peut vous conduire à ce plaisir que procure la sensation d'appartenance à ce sport qui mobilise à la fois le physique et l'intellect.

Bonne saison à tous.



**BONNE SAISON 2024-2025**

**À toutes et tous**

**les Officiels de match  
de la Nouvelle-Aquitaine**

**FFR  
LIGUE RÉGIONALE  
NOUVELLE AQUITAINE**





# LES ACTEURS



**FFR**

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE



**Roger DUHAU**  
DAL



**Daniel GILLET**  
DAL



**Elliott JEANJEAN**  
Resp. administratif



**Coralie VIEILHESCAZES**  
Employée administratif



**François GODIN**  
DDA Secteur 1



**José FERNANDES**  
DDA Secteur 2



**Michaël RICHARD**  
Co-DDA Secteur 3



**Olivier CASTAING**  
Co-DDA Secteur 3



**Bernard LADOIS**  
DDA Secteur 4



**Patrick PECHAMBERT**  
DDA Secteur 5



**Richard DUHAU**  
DDA Secteur 6



**Pierre BIGNALET**  
DDA Secteur 7



**Pierre COURBIN**  
Groupe évolution



**Julien CASTAGNEDE**  
Groupe évolution



**Alain CHOLLET**  
Groupe évolution



**Pierre URRUTY**  
Groupe évolution



**Gérard ETCHEPAR**  
Formateur de Ligue



**Corentin LATAPPY**  
Formateur de Ligue



**Samuel LE GENTIL**  
Formateur de Ligue



**Benjamin BARRETEAU**  
Formateur de Ligue



**Christian LE REST**  
Resp. Représentant Fédéraux



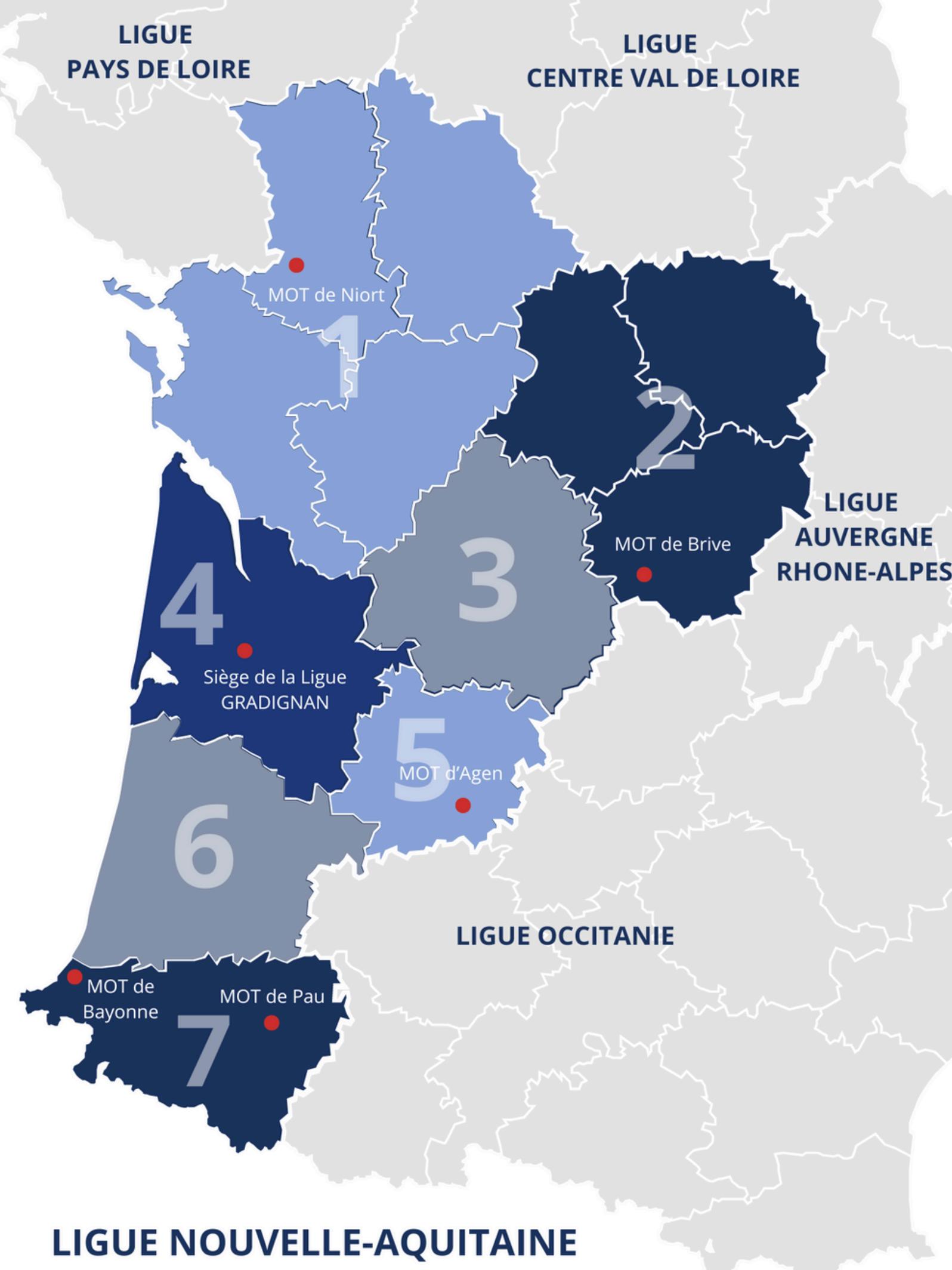
**Jacques LARRERE**  
Resp. supervision



**Cyrille LE GALL**  
Coord. arbitrage féminin



**Henri LALANNE**  
Coord. arbitrage à 7



**LIGUE NOUVELLE-AQUITAINE  
DE RUGBY**

# COORDONNÉES

## DIRECTEURS EN ARBITRAGE DE LIGUE (DAL)

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
DUHAU	Roger	5 - 6 - 7	07 87 75 21 53	roger.duhau@orange.fr
GILLET	Daniel	1 - 2 - 3 - 4	07 81 06 26 69	lafongillet@orange.fr

## DIRECTEURS DÉPARTEMENTAUX DE L'ARBITRAGE (DDA)

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
GODIN	François	16-17-79-86	06 75 68 16 94	fg.dda.pch@orange.fr
FERNANDES	José	19-23-87	06 77 76 22 28	dda-limousin@outlook.fr
RICHARD	Mickaël	24	06 81 82 97 60	dda24.secteur3@gmail.com
CASTAING	Olivier		06 86 17 78 54	
LADOIS	Bernard	33	06 81 58 63 95	bernard.ladois@laposte.net
PECHAMBERT	Patrick	47	06 85 21 00 44	pechambert.patrick@orange.fr
DUHAU	Richard	40	06 63 93 01 77	richard.duhau@wanadoo.fr
BIGNALET	Pierre	64	06 29 80 41 12	pierrebignalet@gmail.com

# COORDONNÉES

## FORMATEURS DE LIGUE

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
BARRETEAU	Benjamin	Ligue	06 87 94 90 44	benjamin.barreteau@bbox.fr
ETHECOPAR	Gérard	Ligue	06 12 51 18 49	gedge.ethe@laposte.net
LATAPPY	Corentin	Ligue	06 88 31 08 64	corentin.lat@gmail.com
LE GENTIL	Samuel	Ligue	06 18 21 33 14	samuel.legentil5@gmail.com

## FORMATEURS DE SECTEUR

NOM	PRÉNOM	SECTEUR	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
JARRIN	Etienne	16-17-79-86	06 62 90 33 96	jarrin.etienne@gmail.com
EYROLLES	Sébastien	19-23-87	06 48 01 66 75	sebastien.eyrolles@icloud.com
ALBUISSON	Rémi		06 30 44 94 82	remi.albuisson@gmail.com
LARENIE	Damien	24	06 82 13 31 09	larenie.yon@orange.fr
SEDAN	Frédéric		07 85 64 49 93	fred.sedan@orange.fr
VERGNAUD	Frédéric	33	06 10 76 44 76	fredericvergnaud33@gmail.com
PEREZ-YBARZABAL	Antton		07 77 73 77 81	anttondu33@hotmail.fr
PECHAMBERT	Benjamin	47	06 71 12 35 49	pechambert.benjamin@orange.fr
DEFENDI	Damien		06 31 84 97 07	ddefendi@orange.fr
UHART	Christophe	40	06 61 08 48 63	christopheuhart@gmail.com
URRUZMENDI	Evan	64	06 33 62 29 42	evan.urruz@hotmail.fr

# COORDONNÉES

## CONSEILLER·ÈRE·S TECHNIQUE DE CLUB (1/2)

BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
1	LABEYRIE	Benoît	06 50 26 80 82	benoit.labeyrie@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
2	GRUNENBERGER	Julie	06 77 76 09 11	julie.grunenberger@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
3	ESTECAHANDY	Patrice	06 75 04 79 55	p.estecahandy@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
4	GOUSSEAU	Simon	06 10 32 41 64	simon.gousseau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
5	CARRILLO	François	06 74 14 27 82	francois.carrillo@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
6	BLOND	Xavier	06 86 26 83 06	xavier.blond@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
7	GOURDON	Maxime	06 16 93 49 24	maxime.gourdon@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
8	DULUCQ	Thierry	06 64 68 67 42	tdulucq@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
9	MARTIN	Benjamin	06 71 76 90 32	benjamin.martin@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
10	MARCHES	Laurent	06 80 91 54 87	laurent.marches@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
11	BENETTON	Philippe	06 08 26 60 07	philippe.benetton@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
12	EDMOND	Pierre	06 19 03 03 13	pierre.edmond@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
13	BAGATE	Antoine	06 61 44 54 12	antoine.bagate@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
14	BUREAU	Ludovic	06 27 39 65 16	ludovic.bureau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr

# COORDONNÉES

## CONSEILLER·ÈRE·S TECHNIQUE DE CLUB (2/2)

BASSIN	NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE	ADRESSE MAIL
15	MAUDOU	Alex	06 86 73 19 45	alex.maudou@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
16	RICHET	Mickaël	06 31 58 82 59	mickael.richet@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
17	JALES	Clément	06 43 03 76 07	clement.jales@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
18	CHOPART	Jérémie	07 87 27 27 73	jeremie.chopart@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
19	FOULQUIER	Nicolas	06 45 43 89 81	nicolas.foulquier@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
20	PUYDEBOIS	Nicolas	06 31 11 67 01	nicolas.puysdebois@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
21	ZANETTI	Sébastien	06 70 31 07 41	sebastien.zanetti@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
22	COUSTY	Clément	06 32 43 88 75	clement.cousty@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
23	BERSARS	Mathieu	06 82 41 61 43	mathieu.bersars@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
24	VAYSSE	Thibault	07 87 82 15 69	thibaut.vaysse@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
25	RATEAU	Cédric	06 83 42 02 61	cedric.rateau@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
26	MÉTOIS	Bastien	06 45 52 62 87	bastien.metois@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
27	MACKOWIAK	Mathias	06 22 39 75 77	jeremy.robert@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr
28	BAYOU	Marie	06 82 20 72 85	marie.bayou@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr



# LA FORMATION



**FFR**

# FORMATION CONTINUE DES OFFICIELS

## Les Formateurs de secteurs

Les Formateurs de secteurs sont les premiers interlocuteurs des Officiels de match au sein de leurs secteurs respectifs. C'est par eux que seront diffusées les principales consignes et autres informations diverses tout au long de la saison. Ce contact doit être le destinataire privilégié de leurs questions concernant la règle, l'administratif ou tout autre sujet.

En outre, les Formateurs de secteur sont responsables de la mise en place des divers formations au sein des secteurs. A ce titre, ils sont en charge :

- de l'organisation des réunions de secteur qu'ils animent selon les consignes prévues par le Plan National de Formation et avec le soutien privilégié des Formateurs de Ligue.
- de l'organisation des formations aux examens (AN1, AN2, AN3, Jeune Arbitre et Académie) qu'ils animent, co-animent ou délèguent.

## Formation continue : assiduité, investissement et travail personnel

Pour parfaire sa formation continue tout au long de la saison, les Officiels de match ont le devoir d'assister et de participer aux réunions mensuelles de formation organisées par les Formateurs de secteur. De même, la présence aux rassemblements prévus et organisés par la Ligue et/ou les secteurs est obligatoire.

Il est demandé aux Officiels de match de respecter scrupuleusement ces consignes, afin de travailler efficacement pour parfaire leurs connaissances en arbitrage et maintenir un lien précieux et essentiel entre les différents acteur·trice·s qui partagent la même passion.

De plus, chaque année, le Mémento des Officiels de match de la saison en cours vous est offert. Le travail et l'investissement personnel étant fortement encouragé, il est vivement conseillé de renouveler régulièrement ses connaissances en matière de règlement et de préparer les réunions de secteur qui aborderont, chaque mois, des thèmes précis.

En parallèle, l'arbitre se doit de se préparer physiquement et d'être entraîné·e. La condition physique est un attendu nécessaire au service d'un meilleur arbitrage.

# GROUPE ÉVOLUTION

## Génèse du groupe

Créé au cours de la saison 2020/2021, le Groupe Evolution de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Rugby s'inscrit dans la continuité du Groupe Développement créé par la Fédération désormais dissout.

En offrant un accompagnement de tous les instants sur de nombreuses facettes de la performance à un petit groupe d'arbitres pré-sélectionné par les responsables de ce groupe, le Groupe Evolution a pour objectif de faire perdurer la présence d'arbitres néo-aquitains au plus haut niveau fédéral et/ou du secteur professionnel.

## Fonctionnement

Dirigé par Pierre Courbin et Julien Castaignede, il permet donc à certains arbitres à fort potentiel de bénéficier d'un suivi des outils d'analyse de la performance, d'un accompagnement physique personnalisé, d'un soutien mental, ainsi que de la présence d'un coach afin de se donner les moyens d'arriver au plus haut niveau.

Pour la saison 2024-2025, le Groupe Evolution s'exprime à travers une nouvelle formule. Désormais, l'âge limite au moment de l'entrée dans le groupe sera de 30 ans (moins de 30 ans avant le 1er juillet 2024). Le Groupe Evolution se composera de 10 arbitres de Fédérale 2 et de 10 arbitres de Fédérale 3. Les arbitres concerné-e-s sont engagé-e-s pour une durée de 2 années, renouvelables en cas de promotion au niveau supérieur. Il y aura un renouvellement au sein de chaque niveau, occasionné par des montées mais aussi des sorties de fin de cycle ou en cours, si non-respect des engagements contractuels des candidat(e)s.

Pour en savoir plus, vous trouverez une documentation complète sur Perf'Arbitres en empruntant le chemin suivant :

**" Documents " > " Document de la ligue Nouvelle-Aquitaine " > " Groupe Evolution "**

# EXAMENS ET CONCOURS

Les arbitres souhaitant évoluer et progresser ont la possibilité de matérialiser cette volonté par le passage d'un examen. Tout arbitre qui souhaite passer un examen devra en faire part à son Formateur de secteur et/ou à son DDA au plus tôt dans la saison.

## NIVEAU 1 (AN1)

<b>ARBITRES CONCERNÉ·E·S</b>	Tou·te·s les arbitres ACF (en cours de formation) ont obligation de passer et valider cet examen. En effet, le statut d'ACF ne peut être accordé que pendant une saison maximum
<b>OBJECTIFS</b>	Valider le grade d'« Arbitre AN1 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 1 au sein de leur secteur
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur Organisation des sessions d'examen et correction : responsabilité de la ligue
<b>FORME D'EXAMEN</b>	L'examen est réalisé par la DTNOM, mis à disposition des Formateurs de Ligue Examen papier d'une durée de 2H00
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>	Les incontournables de la règle Le jeu et sa connaissance L'administratif Le savoir-faire arbitral La rédaction d'un rapport
<b>EXIGENCE DE RÉUSSITE</b>	10/20 de moyenne générale avec obligatoirement une note minimum de 14/20 sur les incontournables de la règle (note inférieure = éliminatoire)
<b>DATE DE L'EXAMEN</b>	L'examen est fourni aux formateurs de ligue mi-avril Date de l'examen : 17 mai 2025 Rattrapage possible (responsabilité des Ligues)

# EXAMENS ET CONCOURS

Les arbitres souhaitant évoluer et progresser ont la possibilité de matérialiser cette volonté par le passage d'un examen. Tout arbitre qui souhaite passer un examen devra en faire part à son Formateur de secteur et/ou à son DDA au plus tôt dans la saison.

## NIVEAU 2 (AN2)

<b>ARBITRES CONCERNÉ·E·S</b>	Les candidat·e·s détenteur·trice·s du grade d'« AN1 » ont la possibilité, s'ils ou elles en émettent la volonté, de présenter l'examen du Niveau 2 (AN2)
<b>OBJECTIFS</b>	Valider le grade d'« Arbitre AN2 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 2 au sein de leur secteur
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des ligues dans le secteur de rattachement Travail personnel et formation secteur Organisation des sessions d'examen et correction : responsabilité de la ligue
<b>FORME D'EXAMEN</b>	L'examen est réalisé par la DTNOM, mis à disposition des Formateurs de ligue Examen papier d'une durée de 2H30
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>	Les incontournables de la règle Le jeu et sa connaissance L'administratif Le savoir-faire arbitral La rédaction d'un rapport
<b>EXIGENCE DE RÉUSSITE</b>	10/20 de moyenne générale avec obligatoirement une note minimum de 14/20 sur les incontournables de la règle (note inférieure = éliminatoire)
<b>DATE DE L'EXAMEN</b>	L'examen est fourni aux formateurs de ligue mi-avril Date de l'examen : 17 mai 2025 Rattrapage possible (responsabilité des Ligues)

# EXAMENS ET CONCOURS

Les arbitres souhaitant évoluer et progresser ont la possibilité de matérialiser cette volonté par le passage d'un examen. Tout arbitre qui souhaite passer un examen devra en faire part à son Formateur de secteur et/ou à son DDA au plus tôt dans la saison.

## NIVEAU 3 (AN3)

<b>ARBITRES CONCERNÉ·E·S</b>	Les candidat·e·s détenteur·trice·s du grade d'« AN2 », et âgé·e·s de minimum 24 ans pour les hommes / 26 ans pour les femmes et de maximum 54 ans
<b>OBJECTIFS</b>	Obtenir le grade d'« Arbitre AN3 » pour les candidat·e·s ayant suivi une formation au niveau 3 au sein de leur secteur
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des ligues. Travail personnel et formation secteur Organisation de l'examen et correction : responsabilité de la DTNOM
<b>FORME D'EXAMEN</b>	Contrôle continu annuel (validation de QCM sur Perf'Arbitre, la note de 20/20 étant obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen sur table) L'examen est réalisé par la DTNOM, mis à disposition des Formateurs de Ligue Examen papier d'une durée de 3H00
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>	Savoir, Savoir-faire et Savoir-être Règles du jeu, prise de décision, conduite de match Connaissance du jeu
<b>EXIGENCE DE RÉUSSITE</b>	12/20 de moyenne générale avec obligatoirement une note minimum de 14/20 sur les Règles du jeu (note inférieure = éliminatoire)
<b>DATE DE L'EXAMEN</b>	Le contrôle continu est réalisé en ligne (questionnaire à remplir sur Perf'Arbitres), tout au long de l'année, au sein des ligues Date de l'examen : 26 avril 2025 L'examen est programmé et administré par la DTNOM dans les centres d'examens préalablement définis par les Formateurs de Ligue
<b>REMARQUES</b>	L'obtention du grade d'« Arbitre AN3 » (validation du niveau 3) n'entraîne pas le classement de l'arbitre au niveau fédéral. Pour cela, il devra valider le niveau 4 (formation supplémentaire organisée par la DTNOM) Pour être classé, le DAL devra justifier que l'arbitre a dirigé un nombre de matchs défini et validé par la DTNOM au cours des 24 derniers mois. L'arbitre devra également s'acquitter des minima requis aux tests physiques Un·e candidat·e ne pourra se présenter que 3 fois maximum à cet examen

# EXAMENS ET CONCOURS

Les arbitres souhaitant évoluer et progresser ont la possibilité de matérialiser cette volonté par le passage d'un examen. Tout arbitre qui souhaite passer un examen devra en faire part à son Formateur de secteur et/ou à son DDA au plus tôt dans la saison.

## CONCOURS DU JEUNE ARBITRE (CJA)

<b>ARBITRES CONCERNÉ·E·S</b>	Les candidat·e·s détenteur·trice·s du grade d'« Arbitre de Niveau 2 », et âgé·e·s de 18 à 23 ans pour les hommes et de 18 à 25 ans pour les femmes (âge maximum le jour de la finale)
<b>OBJECTIFS</b>	Obtenir le grade d'« Arbitre AN3 » en valorisant la formation territorialisée des jeunes arbitres. Les 12 meilleurs candidat·e·s (national) seront sélectionné·e·s chaque saison
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des ligues Travail personnel et formation secteur Organisation de l'examen et correction : responsabilité de la DTNOM
<b>FORME D'EXAMEN</b>	Contrôle continu annuel (validation de QCM sur Perf'Arbitre, la note de 20/20 étant obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen sur table) L'examen est programmé et administré par la DTNOM dans les centres d'examens préalablement définis par les Formateurs de Ligue  Pour les 12 meilleur·e·s au niveau national : examen oral le week-end de la finale de Top 14 à Paris (invitation finale TOP 14) Palmarès de 1er à 12eme  Pour les autres : si note minimale validée, obtention du niveau 3
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>	Savoir, Savoir-faire et Savoir-être Règles du jeu, prise de décision, conduite de match Connaissance du jeu Analyse vidéo
<b>EXIGENCE DE RÉUSSITE</b>	12/20 de moyenne générale avec obligatoirement une note minimum de 14/20 sur les Règles du jeu (note inférieure = éliminatoire)
<b>REMARQUES</b>	Pour ceux ne faisant pas partie des 12 meilleur·e·s au niveau national, même système que pour le niveau 3

# EXAMENS ET CONCOURS

Les arbitres souhaitant évoluer et progresser ont la possibilité de matérialiser cette volonté par le passage d'un examen. Tout arbitre qui souhaite passer un examen devra en faire part à son Formateur de secteur et/ou à son DDA au plus tôt dans la saison.

## CONCOURS DES ARBITRES D'ACADEMIE (CAA)

<b>ARBITRES CONCERNÉ·E·S</b>	Les candidat·e·s détenteur·trice·s du grade d'« Arbitre N2 » et inscrit·e·s officiellement sur les listes d'une Académie fédérale
<b>OBJECTIFS</b>	Obtenir le grade d'« Arbitre N3 » en validant la formation à l'arbitrage reçue au cours du cursus de formation dans le cadre du double projet « études / arbitrage »
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des académies et des ligues Travail personnel
<b>ORGANISATION</b>	Organisation de l'examen et correction : responsabilité de la DTNOM 1ère partie : Classe terminale, examen sur table 2ème partie : Année post-bac, oral spécifique
<b>CONNAISSANCES REQUISES</b>	Savoir, Savoir-faire et Savoir-être Règles du jeu, prise de décision, conduite de match Connaissance du jeu Analyse vidéo
<b>EXIGENCE DE RÉUSSITE</b>	12/20 de moyenne générale avec obligatoirement une note minimum de 14/20 sur les Règles du jeu (note inférieure = éliminatoire) Un palmarès annuel de la promotion sera réalisé
<b>FORME D'EXAMEN</b>	Contrôle continu annuel (validation de QCM sur Perf'Arbitre, la note de 20/20 étant obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen sur table)  1ère partie : l'examen est programmé et administré par la DTNOM dans les centres d'examens préalablement définis par les Formateurs de Ligue 2ème partie : Oral spécifique avec jury à la mi-mai de la saison suivante.  Les 3 meilleur·e·s candidat·e·s de l'oral sont invité·e·s à la finale du Top 14. Les 12 meilleur·e·s candidat·e·s intègrent un groupe pour le niveau 4.
<b>RECOMMANDATIONS</b>	Ces arbitres doivent faire l'objet d'un suivi particulier, notamment en termes de désignations. Une communication active doit être réalisée sur leur engagement dans la pratique de l'arbitrage. La valorisation de leur parcours dans le cadre du double projet « études / arbitrage » doit être montré en exemple

# ARBITRE ACTEUR AU COEUR DE SON CLUB (2A2C)

L'action prioritaire « L'arbitre, acteur au cœur de son club » est une action lancée par la DTNOM au cours de la saison 2017/2018. Elle a pour principal objectif de **créer du lien au sein même du club entre les arbitres et les joueurs / éducateurs / entraîneurs** afin de parfaire la formation du joueur en l'enrichissant d'une connaissance pointue de la règle et permettre, à ceux qui le souhaitent, de se lancer dans l'expérience de l'arbitrage. C'est à la fois un **outil de formation du joueur et de son éducateur et un outil de promotion de l'arbitrage**.

Les cibles prioritaires de cette action sont les Écoles de Rugby (des M8 aux M14) ainsi que les équipes de jeunes (M16 et M19). Toutefois, la DTNOM encourage le prolongement de cette action au sein des effectifs séniors, dans une volonté de travail et de progression mutuelle. Cette action incontournable repose sur la bonne volonté et sur l'engagement de toutes les forces vives du club : dirigeants, éducateurs / entraîneurs, arbitres.

Des documents de travail sont disponibles sur Perf'Arbitres et peuvent vous être transmis par les Formateurs de secteur lorsque vous vous rapprocherez de ces derniers. Vous pouvez également solliciter l'accompagnement des Formateurs de Ligue pour vous accompagner dans cette action au sein de vos clubs respectifs. Parmi les documents possibles :

- Un contenu par niveau en tenant compte des opérations existantes (ex : ASR\* M8/M10 connaissance des règles fondamentales, ASR\* M12/M14 formation au passeport arbitrage, M16/M19 perfectionnement sur les règles « sensibles »)
- Une fiche suivi qui permettra de faire des bilans de cette opération (intermédiaire et final). Cette fiche sera à remettre au Formateur de Ligue avant le 10 janvier 2023 pour le bilan intermédiaire et avant le 20 mai 2023 pour le bilan final

\* ASR : Atelier de Sensibilisation aux Règles du jeu. Rappel, les ASR, ex-CPA, sont des étapes obligatoires pour les clubs, ces derniers devant obligatoirement fournir des joueurs-arbitres sur les plateaux tout au long de la saison

# ÉCOLE D'ARBITRAGE

## POSTULAT

### TOUTE ECOLE DE RUGBY DOIT AVOIR SA PROPRE ECOLE D'ARBITRAGE.

Une volonté et un investissement maximal sont donc demandés aux arbitres en ce sens pour faire en sorte, dans la mesure du possible, de monter une école d'arbitrage dans leur propre club.

p

Libre à chacun d'organiser les séances de formation à sa convenance (pratique sur le terrain, réunion en salle, visionnage vidéo, évaluation via QCM, etc). Des documents peuvent vous être transmis en ce sens par les Formateurs de Ligue afin d'encourager votre démarche de formation auprès des jeunes joueurs qui présentent un intérêt pour la pratique de l'arbitrage. N'hésitez pas à les solliciter.

Importante pour la labellisation des Écoles de rugby, cette démarche permet de favoriser la promotion de l'arbitrage aux plus jeunes pour créer, potentiellement, des vocations et pour permettre à ces joueur·euse·s de mieux connaître la règle.

L'une des étapes de cet engagement est la présentation, chaque année, d'au moins une équipe par club composée de 4 joueur·euse·s au **Jeu Concours Découverte de l'Arbitrage (JCDA)**. Après plusieurs tours de qualification, l'équipe qui se verra décerner le titre de vainqueur régional aura la chance d'aller disputer, à Paris, la finale nationale opposant le vainqueur de chaque Ligue. De plus, les 4 joueur·euse·s engagé·e·s et leur accompagnateur·trice seront invité·e·s à la finale du Top 14.

# ÉCOLE D'ARBITRAGE

## JEU CONCOURS DÉCOUVERTE DE L'ARBITRAGE (JCDA)

<b>PUBLIC CONCERNÉ</b>	Les joueurs de la catégorie M14 Les joueuses de la catégorie M15 (saison en cours). Pas de licencié arbitre FFR. Attention, un-e joueur-euse ne peut participer qu'à une finale nationale
<b>OBJECTIFS</b>	Formation du-de la joueur-euse à la connaissance de la règle Promotion de l'arbitrage auprès des jeunes licencié-e-s
<b>COMPÉTENCES REQUISES</b>	Connaissance des règles fondamentales du rugby et des règles spécifiques des catégories d'âge des candidat-e-s
<b>LIEU DE FORMATION</b>	Au sein des clubs
<b>CONTENU CONCOURS</b>	Réalisation par la Ligue pour la sélection Ligue Réalisation par la DTNOM pour l'épreuve finale de la journée nationale
<b>ORGANISATION</b>	Phase Ligue : Chaque club candidat présente une ou plusieurs équipes de 4 joueur-euse-s M14 masculins ou M15 féminins (la mixité est encouragée) à la sélection de sa ligue Les équipes constituées de clubs fonctionnant en regroupement (conformément à l'article 218 des Règlements généraux de la FFR) dans les catégories d'âge concernées par ce concours sont admises et uniquement celles entrant dans ce cadre Les 13 ligues organisent l'examen (épreuve et correction) et sélectionnent une équipe sur les critères de leurs choix Phase Nationale : Mixage des équipes, ateliers ludiques autour de la règle
<b>CALENDRIER ET LIEUX</b>	1ère étape : Phase bassin, fin janvier en distanciel 2ème étape : Phase secteur, fin février en distanciel 3ème étape : Finale Ligue, fin mars, en présentiel à Gradignan  Le 31/04/2025, communication par les Formateurs de Ligue des coordonnées des joueur-euse-s et accompagnateur-trice qualifié-e-s pour la Finale nationale  Phase Nationale : En marge de la finale du Top 14 (du vendredi soir au dimanche matin), à Marcoussis
<b>RECOMMANDATIONS</b>	La formation doit être basée sur l'apprentissage de la règle, sous la forme d'exercices en situation (fortement recommandé) Cette action fait partie du processus de labellisation des Ecoles de Rugby Elle peut être réalisée dans la continuité du cadre de la formation au passeport arbitre des M14

# LABELLISATION

THEME	ELEMENTS A VALIDER	1 	2 	3 
REFÉRENT	Présence d'un référent en arbitrage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
L'ARBITRE ACTEUR AU COEUR DE SON CLUB	M8 Connaissance des règles fondamentales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	M10 Connaissance des règles fondamentales	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie M12 participation ASR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie M14 participation ASR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie M16 perfectionnement sur les règles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Catégorie M19 perfectionnement sur les règles	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
PASSEPORT ARBITRAGE	Joueur M12 titulaire du passeport arbitrage (minimum)	0	2	4
	Joueur M14 titulaire du passeport arbitrage (minimum)	1	4	8
JEU CONCOURS DÉCOUVERTE DE L'ARBITRAGE (JCDA)	Participation au Jeu Concours (nombre d'équipe minimum, composée chacune de 4 joueurs)	1	1	2
ARBITRE EN COURS DE FORMATION (ACF)	Affiliation d'ACF issus de l'école d'arbitrage	0	1 (min)	2 (min)
RELATION MILIEU SCOLAIRE	Arbitre au sein d'une Académie Fédérale OU d'une section sportive OU convention avec une fédération scolaire (USSS ou UGSEL)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>



# LE MATCH



# DÉSIGNATIONS

Pour être désigné·e, il faut au préalable vérifier que le **géo-codage** sur Oval-e est effectif (notamment après changement de club ou d'adresse). Sans cette étape préliminaire, aucune désignation ne sera possible.

Sur <https://ovale2.ffr.fr>, une fois les identifiants vérifiés et le mot de passe changé, tout arbitre aura accès à son tableau de bord qui lui permettra de voir ses désignations (passées et à venir) et de télécharger ses convocations. Depuis cet espace, l'arbitre pourra également saisir un rapport, saisir un carton bleu, gérer ses défraiements ou encore télécharger la feuille de match.

Rappel : l'arbitre a la possibilité, s'il ou elle le souhaite, de mentionner son accord pour **doubler**, c'est-à-dire de pouvoir officier sur deux rencontres au cours du même week-end. Si l'arbitre ne coche pas cette case, il ne pourra en aucun cas recevoir deux désignations sur un même week-end.

Concernant **les indisponibilités**, l'arbitrage est et doit rester une passion. Il est tout à fait compréhensible qu'un·e arbitre ait des indisponibilités. Toutefois, dès qu'il ou elle en aura connaissance (vacances, blessure, travail, autre), l'arbitre devra saisir ses journées d'indisponibilités directement sur Oval-e (et ce, au minimum 15 jours à l'avance). Dans les rares cas où l'arbitre n'a pas indiqué une indisponibilité dans les 15 jours précédent, il devra obligatoirement contacter son DDA afin de l'en informer.

La tâche des désignateurs est lourde. Il vous est demandé de rendre un peu plus facile le travail de ces bénévoles responsables des désignations en évitant, dans la mesure du possible, les déconvenues de dernière minute.

# ÉQUIPE ARBITRE / RF

## Protocole Arbitre - Représentant Fédéral

Les rôles et missions de l'arbitre et du Représentant Fédéral sont présentés dans les Règlements Généraux (respectivement aux articles 443 et 421-5).

Les indications suivantes favorisent le travail des Officiels de match : l'arbitre et le Représentant Fédéral. Elles doivent être comprises comme une plus-value favorisant l'efficacité et la rigueur du travail des Officiels. Si l'arbitre est seul et unique décisionnaire en arbitrage, le duo formé doit avoir pour principal objectif le bon déroulement de la rencontre.

### Avant la rencontre

- Les Officiels doivent s'appeler dans la semaine du match, et covoiturer si possible ;
- Ils doivent arriver au stade au moins 1 H 30 avant le coup d'envoi du match ;
- Ils doivent inspecter l'état et la qualité du terrain (pelouse, lignes, poteaux, etc) ;
- Le Représentant Fédéral s'occupe de la feuille de match dématérialisée ;
- L'arbitre vérifie les crampons et fait un discours aux premières lignes ;
- L'arbitre fait un discours aux capitaines et réalise le toss.

### Pendant la rencontre

La communication entre les Officiels au cours du match est restreinte à certaines situations, permises et établies par les Règlements Généraux, parmi lesquelles :

- Assurer le remplacement des joueurs ;
- Communiquer en cas de suspicion d'une commotion cérébrale (carton bleu) ;
- Lorsque le Représentant Fédéral souhaite signaler le comportement répréhensible d'une personne admise sur le banc ;
- Lorsque le Représentant Fédéral souhaite signaler des propos racistes émanant des spectateurs.

### Après la rencontre

- Les Officiels vérifieront l'exactitude du score et des cartons saisis au cours du match ;
- Le Représentant Fédéral rédige la feuille de match dématérialisée ;
- L'arbitre, ensuite, vérifiera l'exactitude des informations saisies et signera la FDMD ;
- En cas de potentielle rédaction de rapport, les Officiels échangeront leurs points de vue ;
- Dans le cas où un superviseur serait présent, le Représentant Fédéral ne participera pas au débriefing, même s'il est présent ;
- Sauf situation exceptionnelle, les Officiels de match se rendront ensemble à la réception d'après-match.

# PRÉPARER SON MATCH

Un match se prépare dès la semaine qui précède ce dernier. En outre, l'arbitre devra régulièrement vérifier les désignations qu'il reçoit sur Oval-e (jour, horaire et lieu du match). Il ou elle devra prendre connaissance de la compétition dans laquelle il ou elle est désigné·e et, par conséquent, revoir les différents règlements relatifs à la catégorie dans laquelle il ou elle officiera (dispositions spécifiques, remplacements, etc). L'arbitre s'appuiera notamment sur le document "Essentiel des Compétitions" de la compétition concernée, accessible sur Perf'Arbitres (onglet "Documents").

L'arbitre aura pour obligation de se présenter dans une tenue correcte (et ce, quelle que soit la catégorie arbitrée, des compétitions fédérales aux compétitions jeunes). Rappelez-vous : vous êtes, du fait de votre fonction, un·e représentant·e de la Fédération et de la Ligue Nouvelle-Aquitaine.

## Avant le match

Il est demandé aux Officiels de match de se présenter au stade au minimum 1H30 avant le coup d'envoi du match. Lorsque les Officiels arrivent au stade, ils ou elles se présentent aux dirigeants du club recevant. Ils ou elles feront un tour du stade et des installations et prendront connaissance de la feuille de match dématérialisée.

5 minutes avant le coup d'envoi, les rédacteurs de chaque équipe viendront dans le vestiaire de l'arbitre pour verrouiller la FDMD. 2 minutes avant le coup d'envoi, l'arbitre fera sortir les équipes des vestiaires. A l'heure prévue, et une fois toutes les vérifications faites (personnes autorisées sur le banc, présence de juge de touche, etc) l'arbitre donnera le coup d'envoi du match.

## Pendant le match

Les Officiels de match sont garants du bon déroulement de la rencontre. L'arbitre est seul·e et unique décisionnaire en matière d'arbitrage, mais il ou elle doit être accompagné·e dans les tâches administratives par le ou la Représentant·e Fédéral.

L'arbitre veillera au respect des Règles du Jeu et des dispositions spécifiques relatives à chaque compétition. Il ou elle est un·e facilitateur·trice de jeu ; en ce sens son arbitrage doit aller dans le sens du jeu, tout en assurant la sécurité des joueurs en faisant respecter les règles en vigueur.

# L'ARBITRE ASSISTANT·E

## OBJECTIF

### VALORISER LA FONCTION DE L'ARBITRE ASSISTANT·E ET DÉVELOPPER SA FORMATION

De plus en plus, la F.F.R. souhaite accorder une place importante à l'arbitre assistant·e dans le trio arbitral. Ces dernier·ère·s font partie intégrante de l'équipe des Officiels de match avant, pendant et après le match. **Leur implication, leur performance et leur comportement conditionnent la performance globale du trio et ce, à tous les niveaux.** Si les arbitres assistant·e·s sont doté·e·s d'une mission particulière, leur rôle n'en demeure pas moins essentiel. **Ils doivent être au service de l'arbitre de champ, dans un objectif de performance et de réussite de l'arbitrage.**

Par conséquent, les arbitres assistant·e·s doivent, eux aussi, préparer leur match. Cette préparation passe notamment par la révision des devoirs premiers (cas de touche, jeu déloyal) et des devoirs seconds, par la révision de la communication à tenir, en s'appropriant le protocole donné par l'arbitre de champ et en peaufinant sa condition physique.

L'ensemble des documents nécessaires à l'arbitre pour parfaire ses connaissances sur la fonction d'arbitre assistant·e peuvent être téléchargés depuis la plateforme Perf'Arbitres (partie "Documents").

# APRÈS LE MATCH

## Après le match

Les Officiels de match rempliront ensemble la feuille de match dématérialisée (FDMD) avant de la faire valider par les rédacteurs de chaque équipe et de la clôturer. Ils ou elles se rendront ensemble à la réception d'après-match. Attention : si l'échange est plus que souhaité, ne jamais oublier le devoir de réserve qui vous incombe.

Pour tout carton rouge (trouble, exclusion définitive, désordre occasionnés, incidents graves, etc), **l'arbitre aura pour obligation de prévenir son Responsable de secteur et/ou son DDA**. Ces derniers accompagneront l'arbitre dans la rédaction de son rapport et lui indiqueront toutes les démarches à suivre.

Pour toute autre question (soutis feuille de match ou autre), veuillez à vous rapprocher également du Responsable de secteur et/ou du DDA.

## Le rapport de l'arbitre

Si au cours du match, l'arbitre a été forcé·e d'exclure définitivement un·e joueur·euse ou une personne autorisée à être sur le banc de touche, ou s'il a déclaré tout autre incident sur la feuille de match, il ou elle devra obligatoirement rédiger un rapport relatant factuellement les faits déclenchant la rédaction de ce rapport.

L'arbitre devra consigner dans son rapport les faits de manière circonstanciée, en respectant les règles de la rédaction d'un rapport. Il ne devra ni inventer, ni romancer les faits ; il lui est demandé d'être purement factuel. Vous trouverez, sur Perf'Arbitres, des outils de travail permettant de vous guider dans la rédaction de ces rapports.

Pour tout carton rouge donné, quelque soit le motif, l'arbitre devra obligatoirement appeler son Responsable de secteur avant de transmettre son rapport pour qu'il soit validé. Le rapport devra être saisi dans Oval-e, dans la partie inférieure de la page d'accueil

Les Formateurs de Ligue mettent à votre disposition un outil d'aide à la rédaction de vos rapports (carton rouge et autres), sur l'URL suivant :

**<https://ref-site.fr/report>**

Attention, le rapport généré est une ébauche et peut comporter des erreurs de syntaxe.

# FEUILLE DE MATCH

## Feuille de match dématérialisée

Depuis quelques saisons désormais, la feuille de match est entièrement dématérialisée. Elle doit être réalisée par les Officiels de match (arbitre et/ou Représentant-e Fédéral) depuis un appareil informatique : uniquement un ordinateur (portable ou fixe) ou une tablette.

Vous trouverez un **tutoriel complet** sur l'utilisation de la Feuille de match dématérialisée vous permettant de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser sur l'utilisation de ce logiciel sur Perf'Arbitres.

### CHEMIN D'ACCÈS AU TUTORIEL

" Documents " > " Document de la ligue Nouvelle-Aquitaine " >  
" Outils informatique " > " FDMD - JDM " >  
" Aide-mémoire - Mode d'emploi FDMD "

## Feuille de match papier

Si, pour une raison quelconque (problème de connexion internet, bug de la feuille de match dématérialisée, incident technique ou autre), les Officiels de match n'ont pas pu réaliser de feuille de match dématérialisée, ils-elles devront alors remplir une feuille de match "papier", c'est-à-dire manuscrite.

La-dite feuille de match devra être scannée et envoyée par mail à l'organisateur de la compétition concernée en expliquant les raisons de la non-utilisation de la feuille de match dématérialisée. L'originale de cette feuille de match devra également être transmise, par courrier, à l'organisateur de la compétition.

Dans ce cas particulier, l'arbitre devra obligatoirement prévenir le DDA de son secteur d'appartenance ou, à défaut, le formateur de secteur.

<b>ORGANISATEUR</b>	Ligue Régionale Nouvelle-Aquitaine	Fédération Française de Rugby
<b>ENVOI MAIL</b>	arbitrage@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr	rapport-officiel@ffr.fr
<b>ENVOI POSTAL</b>	Maison Ovale Territoriale de Bayonne 5, Avenue Raoul Follereau 64100 Bayonne	Fédération Française de Rugby 3-5, Rue Jean de Montaigu 91463 MARCOUSSIS Cedex

# DÉFRAIEMENTS

Extrait de l'article 637 des Règlements Généraux de la F.F.R.

## 2 - Pour les CHAMPIONNATS FEDERAUX

	ARBITRE	JUGE DE TOUCHE	N° 4 - N° 5 JUGES D'EN-BUT
<ul style="list-style-type: none"> <li>NATIONALE</li> <li>NATIONALE 2</li> <li>FEDERALE 1</li> </ul>	220 €	90 €	60 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>FEDERALE 2</li> <li>ELITE 1 FEMININE</li> </ul>	120 €	70 €	60 €
<ul style="list-style-type: none"> <li>FEDERALE 3</li> <li>ELITE 2 FEMININE</li> <li>REICHEL-ESPOIRS</li> <li>ESPOIRS ACCESSION</li> <li>ESPOIRS FEDERAUX</li> <li>ELITE CRABOS</li> <li>ELITE ALAMERCERY - ELITE GAUDERMEN</li> </ul>	100 €	70 €	60 €
<u>AUTRES EQUIPES</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>Tous Niveaux</li> <li>Toutes Catégories</li> </ul>	Phase qualificative : 70 €	60 €	
	Phase Finale F.F.R. : 100 €	60 €	60 €

## 3 - Pour les autres COMPETITIONS NATIONALES

<ul style="list-style-type: none"> <li>RUGBY A 7 (par journée)</li> </ul>	75 €	50 €	50 €
---	------	------	------

## 5 - Pour les MATCHES AMICAUX

<ul style="list-style-type: none"> <li>NATIONALE</li> <li>NATIONALE 2</li> <li>FEDERALE 1</li> </ul>	100 €	50 €	
<ul style="list-style-type: none"> <li>FEDERALE 2, FEDERALE 3</li> </ul>	60 €		
<ul style="list-style-type: none"> <li>AUTRES NIVEAUX</li> </ul>	50 €		

### Remarque :

Depuis deux saisons, l'indemnité kilométrique a été revalorisée (y compris pour les matchs organisés par la L.N.R.). Les frais de voyage s'élèvent désormais à : 0,45€ par kilomètre parcouru. De plus, l'indemnité de match pour les rencontres territoriales s'élève désormais à 70€.

### Frais secteur professionnel :

Les arbitres officiant en tant que 4eme ou 5eme arbitre lors des rencontres de Top 14 ou de ProD2 devront transmettre leur fiche de frais papier par courrier au Département financier de la DTNOM :

*Direction Technique Nationale des Officiels de match, Dep. financier*  
3, Avenue Jean de Montaigu  
91460 MARCOUSSIS

# DÉFRAIEMENTS

Tableau récapitulatif des défraiements

COMPÉTITION	QUI DÉSIGNE		QUI RÈGLE		ENVOI FDM (si version papier)
	Arbitre	AA	Arbitre	AA	
Coupe de France Féminine à XV	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Elite 1 Féminine	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Réserves Elite Féminine	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Elite 2 Féminine	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Fédérale 1 Féminine	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Fédérale 2 Féminine	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Féminines fédérales « moins de 18 ans » à XV	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Reichel Espoirs Elite	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Elite Crabos	FFR	*	FFR	*	FFR
Elite Alamercery	FFR	*	FFR	*	FFR
Elite Gauderman	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Nationale	FFR	FFR	FFR	FFR	FFR
Reichel Espoirs Accession	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Nationale 2	FFR	FFR	FFR	FFR	FFR
Espoirs Nationaux	FFR	*	FFR	*	FFR
1 <sup>ere</sup> Division Fédérale	FFR	LRNAR	FFR	FFR	FFR
Espoirs Fédéraux	LRNAR	*	FFR	*	FFR
2 <sup>eme</sup> Division Fédérale	FFR	*	FFR	*	FFR
Fédérale B	LRNAR	*	FFR	*	FFR
3 <sup>eme</sup> Division Fédérale	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Excellence B	LRNAR	*	FFR	*	FFR
National U18	LRNAR	*	FFR	*	FFR
National U16	LRNAR	*	FFR	*	FFR
Régionale 1	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
Régionale 2	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
Régionale 3	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
Réserves Régionale	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
M 19 Régionale 1 & 2	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
M 16 Régionale 1 & 2	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR
Match Amicaux	LRNAR	*	LRNAR	*	LRNAR

# DÉFRAIEMENTS

## Pour les compétitions fédérales

Que ce soit pour l'arbitre central·e ou pour les arbitres assistant·e-s, tous les défraiements assurés par la Fédération Française de Rugby seront directement réglés aux Officiels concerné·e-s par cette dernière. Dès lors, **les Officiels de match ne devront pas présenter de fiche de déplacement aux clubs.**

C'est la validation du score par le service Compétition de la F.F.R. qui générera automatiquement le crédit du défraiement sur le compte des arbitres désigné·e-s (que la feuille de match dématérialisée ait été utilisée ou non).

Aucune démarche n'est donc à réaliser. Toutefois, il est important de suivre avec attention le remboursement de ses frais sur son compte Oval·e et de conserver ses tickets de péage, dans le cas où la F.F.R. les demanderait.

La F.F.R. s'engage à régler ces défraiement par virement bancaire tous les 15 jours. **Les arbitres doivent obligatoirement saisir leur code IBAN sur leur espace Oval·e.**

## Pour les compétitions territoriales

*Fédérale 2 Féminine, Régionale 1, Régionale 2, Régionale 3, Réserves Régionales, M19 Régionale 1, M19 Régionale 2, M16 Régionale 1, M16 Régionale 2*

Les arbitres qui souhaiteront se faire rembourser les frais de péage devront faire parvenir les justificatifs de frais, dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante :

[frais-arbitres@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr](mailto:frais-arbitres@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr)

**Attention : les tickets de péage qui ne seront pas transmis dans un délai de 3 mois ne seront pas pris en compte et ne seront donc pas remboursés !**

Celles et ceux qui n'auront pas de frais de péage n'auront rien à envoyer. C'est la Ligue Nouvelle-Aquitaine qui procédera au règlement par virement mensuel.

**A noter :** lorsqu'un·e arbitre territorial·e réalise un échange avec un autre secteur que le sien, le montant de l'indemnité perçue par cet·te arbitre ne pourra être supérieur à 170€ (70€ indemnité de match + 223 km A/R).

## Tournoi (Beach, Rugby à 7 et autres tournois)

Les arbitres qui officieront sur les tournois devront, pour se faire rembourser, adresser leur fiche de frais, dans les meilleurs délais, à l'adresse suivante :

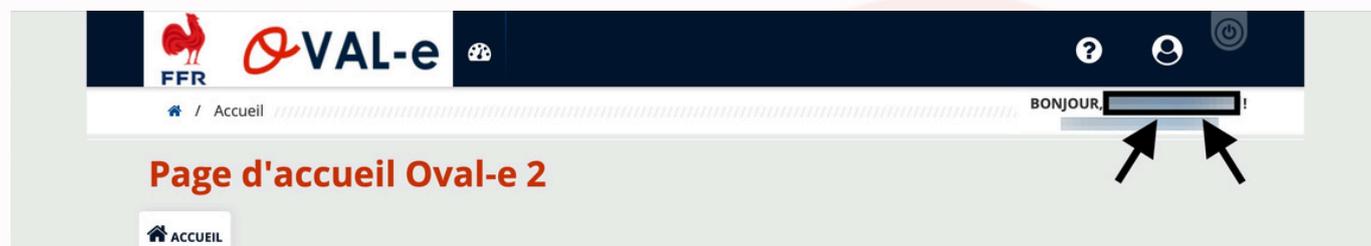
[frais-arbitres@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr](mailto:frais-arbitres@liguenouvelleaquitaine-ffr.fr)

**Ces frais ne sont pas automatisés**

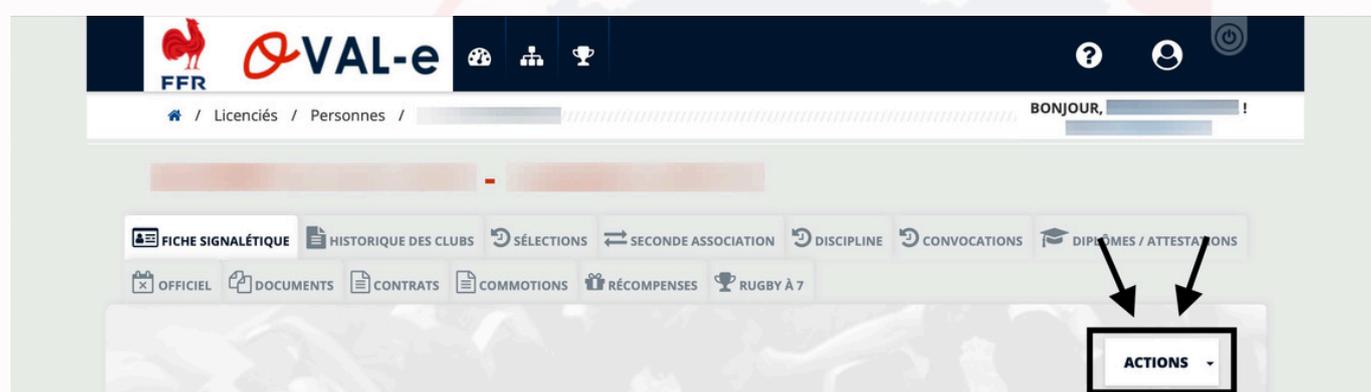
# DÉFRAIEMENTS

## Process pour recevoir les défraiements de match F.F.R.

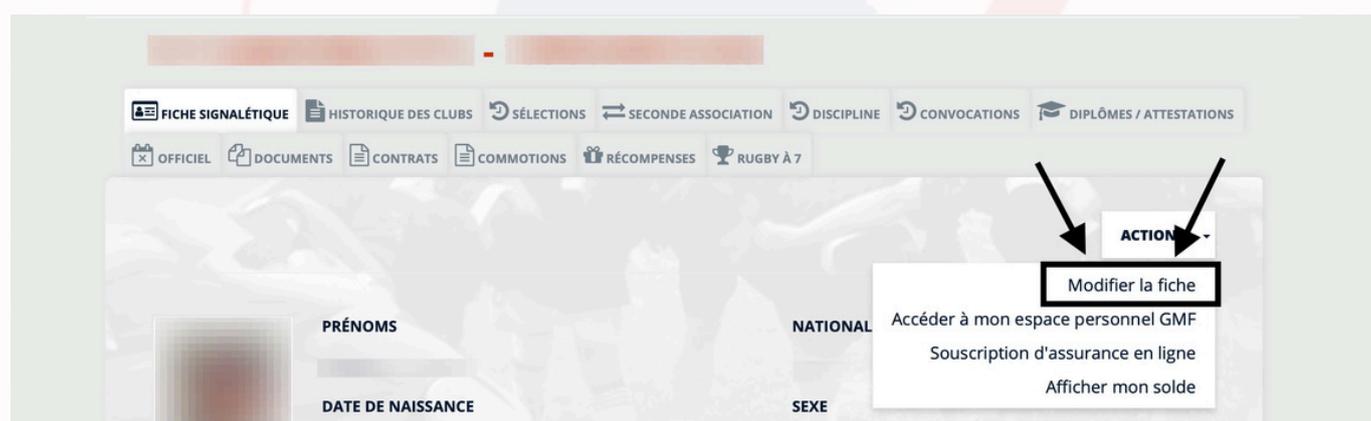
Etape 1 : Une fois connecté·e à Oval- e, vous arrivez sur la page d'accueil. Cliquez sur votre espace personnel.



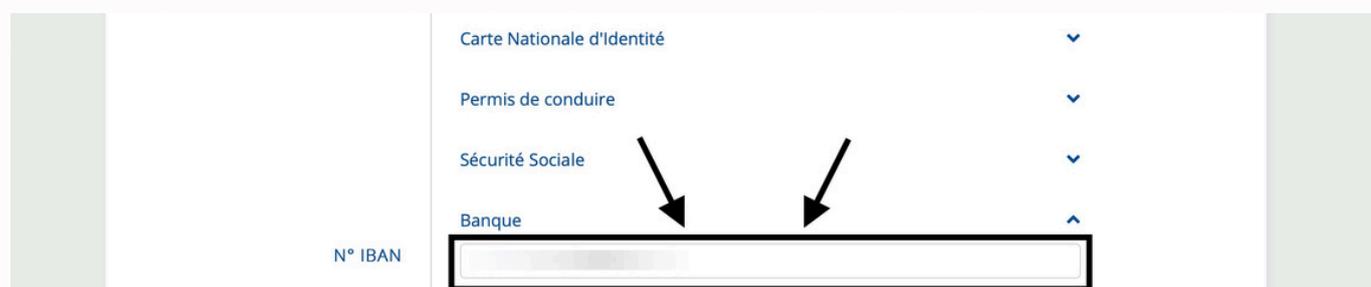
Etape 2 : Une fois sur votre espace personnel, cliquez sur " Action " .



Etape 3 : Choisissez dans le menu déroulant " Modifier la fiche "



Etape 4 : Rentrez votre numéro IBAN à l'endroit destiné



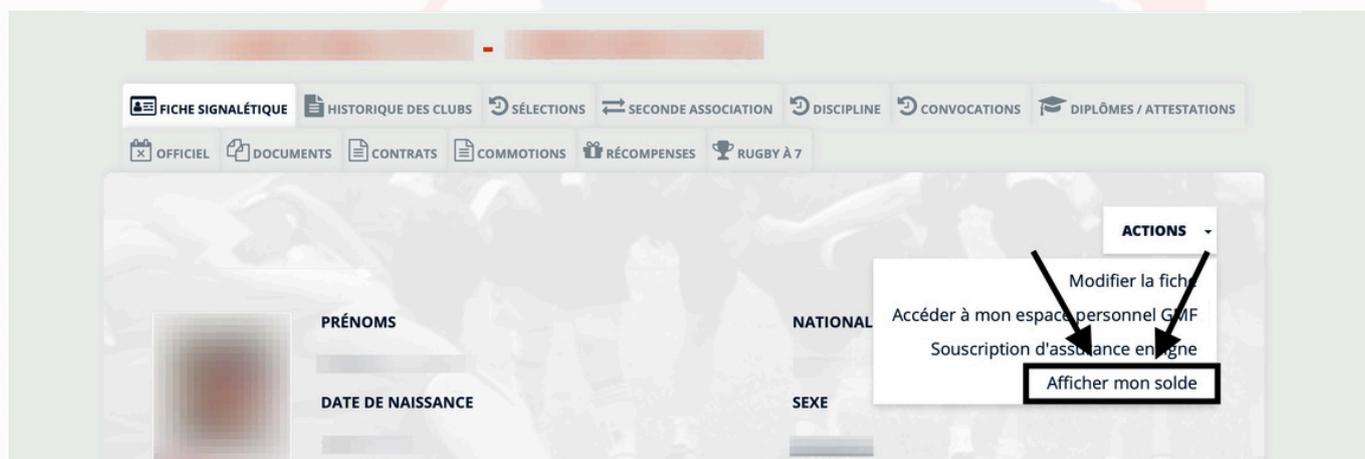
# DÉFRAIEMENTS

## Process pour consulter son compte F.F.R.

Etape 1 : Connectez-vous puis rendez-vous sur votre espace personnel. Cliquez ensuite sur "Actions".



Etape 2 : Choisissez dans le menu déroulant "Afficher mon solde"



Etape 3 : Vous pouvez désormais consulter vos lignes de compte F.F.R.

**Solde**

Solde à ce jour  
260,00 €

Liste des mouvements comptables

Date début  Date fin

Supprimer les filtres

DATE	JRN	PIECE	DESIGNATION	CPT	DEBIT	CREDIT	LETTRE	REFERENCE	REF RENCONTRE
20230412	SG	CNR23SG03893			93.32		AA		
20230411	ARB	CNR23ARB03210		FF-F2- Arb Champ		120	AA		
20230411	ARB	CNR23ARB03210		IK-F2- Arb Champ		217.8	AA		
20230411	ARB	CNR23ARB03210		PG-F2- Arb Champ		32	AA		
20230331	SG	CNR23SG03733			668.4		Z		



# LES LIENS UTILES

## OVAL-E

<https://ovale2.ffr.fr/Identity/Login>

## FFR

<https://www.ffr.fr>

## FDMD

<https://fdm.ffr.fr>

## PERF' ARBITRES

<https://performance.iarbitres.com>

## JOUR DE MATCH

<https://jdm.ffr.fr>

## FFR COMPÉTITION

<https://competitions.ffr.fr/2024-2025/>

## REF'SITE

<https://ref-site.fr>

